

La France Mutualiste annonce à nouveau un taux de rendement excellent, à 3.60 % pour l'année 2024 sans condition de détention d'unités de compte et sans puiser dans ses réserves

Paris La Défense, 8 janvier 2025.

Dans la continuité des très bons résultats de l'an dernier, La France Mutualiste annonce des taux de rendement excellents du fonds en euros de ses contrats pour l'année 2024. La mutuelle, qui s'est rapprochée du groupe Malakoff Humanis en avril 2024, se positionne durablement parmi les acteurs les plus compétitifs du marché de l'assurance vie :

- **3,60 %*** pour ses contrats d'assurance vie mono et multisupport dont son contrat phare Actépargne2
- **4 %*** pour son plan d'épargne retraite individuel (PERIN), LFM PER'FORM
- **4,10 %**** pour la Retraite mutualiste du combattant (RMC)

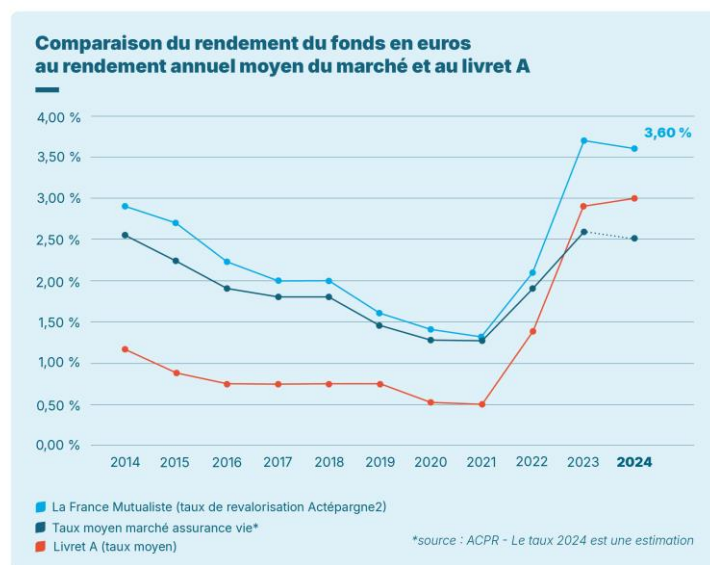
Après plusieurs années de resserrement monétaire, l'année 2024 marque une inflexion dans le contexte économique, avec la baisse des taux directeurs de la Banque Centrale Européenne (BCE). En dépit de ce contexte, La France Mutualiste annonce des taux de rendement excellents pour ses contrats d'assurance vie et de plan d'épargne retraite individuel. Ces résultats s'inscrivent dans une stratégie d'investissement alliant sécurité, performance sur le long terme et responsabilité.

Avec un taux de 3,60 %* pour le fonds en euros de son contrat Actépargne2, accordé à l'ensemble de ses adhérents et sans condition de détention d'unités de compte, La France Mutualiste continue de préserver plus que jamais le pouvoir d'achat de ses adhérents. La performance s'inscrit dans la durée avec un taux de rendement net cumulé de 9,70 %* sur 3 ans.

« Cette année encore, nous confirmons nos performances régulières au profit de nos adhérents en leur proposant des taux de rendement attractifs, supérieurs à 3,60 % sur l'ensemble de nos contrats d'assurance vie et de retraite. En tant qu'acteur mutualiste, notre engagement reste inchangé : préserver et valoriser l'épargne de nos adhérents dans leur intérêt exclusif », témoigne Dominique Burlett, président de La France Mutualiste.

* Taux net de frais de gestion et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, du fonds en euros du contrat. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements à venir.

** Les rentes constituées avec un taux technique inférieur à 4,10 % sont revalorisées sous la forme d'une participation aux excédents. Les taux de revalorisation passés ne préjugent pas des taux à venir.



Pour le plan d'épargne retraite individuelle, LFM PER'FORM, le taux de rendement du fonds en euros s'élève à 4 %* en 2024. Une performance qui devrait lui permettre de se situer encore cette année en haut du tableau.

Pour la Retraite mutualiste du combattant, le taux de revalorisation des rentes s'élève à 4,10 %** en 2024.

La collecte nette passe en positif en 2024

Le chiffre d'affaires de La France Mutualiste s'établit au-delà de 660 millions d'euros à fin décembre 2024, en hausse de 40 % par rapport à l'année précédente, ce qui est largement supérieur à la croissance du marché qui était de 15% en novembre selon l'ACPR. L'année 2024 est un cru exceptionnel pour La France Mutualiste : avec ce chiffre d'affaires record, elle dépasse les objectifs de son plan stratégique avec plus d'un an d'avance et sa collecte nette redevient largement positive. La mutuelle d'épargne entame ainsi une nouvelle dynamique de conquête.

« Les choix stratégiques que nous avons opérés en 2024, qu'il s'agisse de notre rapprochement avec le groupe Malakoff Humanis ou de notre nouveau parcours omnicanal, ont été particulièrement porteurs. Ils renforcent la solidité de notre mutuelle sur le long terme et séduisent de nouveaux adhérents, soucieux de leur épargne », précise Isabelle Le Bot, directrice générale de La France Mutualiste.

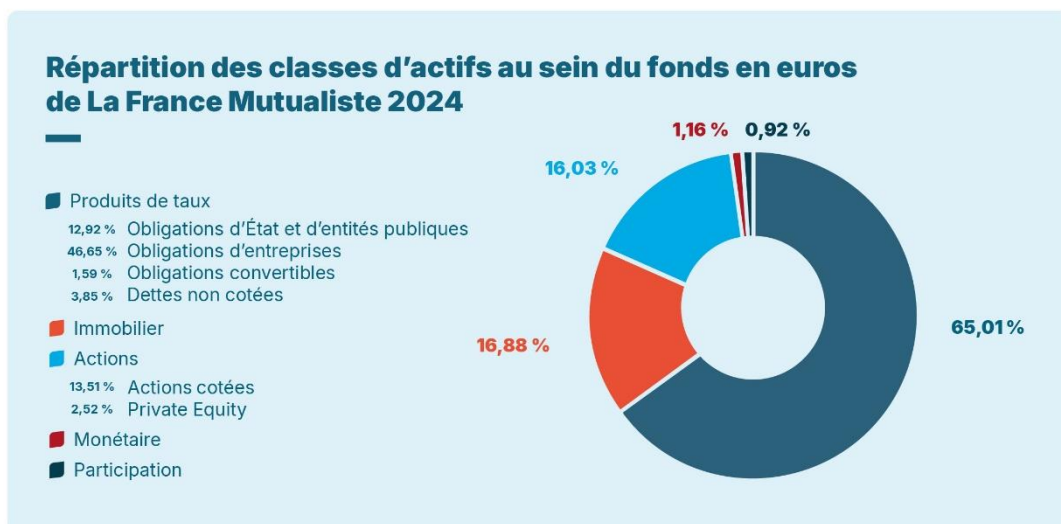
La politique de frais, particulièrement avantageuse de La France Mutualiste, permet aux adhérents et à nos futurs adhérents de bénéficier de 0 % de frais sur versements et 0,77 % de frais de gestion sur tous les contrats.

« Notre politique de frais, désormais alignée sur celle des pure players, se distingue par la qualité de notre accompagnement. Cette excellence est attestée par l'obtention pour la 2^e année consécutive du Label "Meilleur conseil épargne", décerné par le magazine Challenges. En accompagnant nos adhérents sur le long terme, nous constatons que cette politique de frais joue un rôle déterminant dans l'optimisation de la performance de leur épargne, tout en leur garantissant un service de conseil de grande qualité », explique Stanislas Perrin, directeur général adjoint en charge de la direction omnicanale.

Comment expliquer le rendement du fonds en euros de La France Mutualiste ?

Le portefeuille de la mutuelle est particulièrement bien diversifié. En 2024, il garde une composition similaire à celle de l'année précédente. Il comprend 46,65 % d'obligations d'entreprises. La part dédiée au *private equity* augmente légèrement à 2,52 %. Un portefeuille qui témoigne de l'engagement de La France Mutualiste dans le soutien à l'économie réelle au travers de ses investissements.

Le fonds en euros de La France Mutualiste a pour particularité d'être composé à 16,88 % d'immobilier résidentiel, essentiellement dans l'ouest parisien, détenu et géré en direct. Il contribue à la solidité financière de la mutuelle.



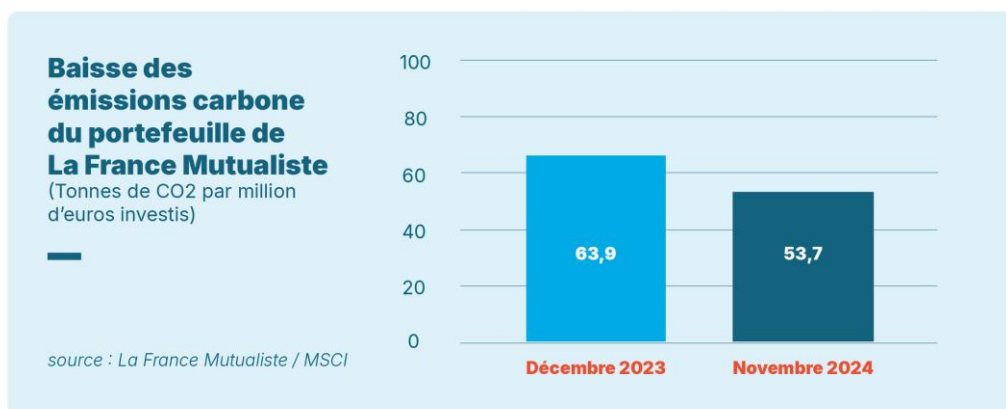
« En 2024, la gestion optimisée du portefeuille d'actifs financiers, sur lequel repose le fonds en euros de la mutuelle, a permis de **dégager seule cette performance exceptionnelle sans puiser dans les réserves**. Nous faisons le choix d'une gestion maîtrisée et autonome qui allie performance et sens comme en témoigne notre politique ambitieuse en termes d'investissements durables », indique Simon Le Dily, directeur général adjoint en charge de la direction financière, technique et RSE de La France Mutualiste.

La France Mutualiste s'engage à réduire l'empreinte carbone de ses portefeuilles, en privilégiant les investissements responsables.

En décembre 2024, la mutuelle a par exemple investi dans le fonds de dette privée pour la biodiversité en Europe de Sienna IM avec le groupe Malakoff Humanis ; un fonds doté de 100 millions d'euros. Cette action s'inscrit dans la continuité des investissements durables de la mutuelle qui affiche une détermination sans faille en la matière. L'année précédente, La France Mutualiste avait réalisé un investissement au profit de la préservation de la biodiversité des îles Galápagos en Equateur. Et en 2022, la mutuelle avait déjà réalisé un investissement similaire en faveur de la protection de la barrière de corail du Belize.

En 2024, La France Mutualiste a ainsi consacré 59 % de ses investissements en obligations à des obligations vertes, sociales ou liées aux objectifs de développement durable de l'ONU. Elle a par ailleurs réduit l'empreinte carbone de ses obligations de 15 % et porté sa part durable à 25 % à la fin du mois de novembre.

Voir rapports d'investissements responsables sur le site internet la-france-mutualiste.fr/publications/documents-contractuels



À propos de La France Mutualiste

La France Mutualiste est la mutuelle d'épargne individuelle du Groupe Malakoff Humanis. Forte d'une expérience acquise depuis plus de 130 ans, elle a l'ambition de permettre à tous les Français de se constituer une épargne solide et de construire leur retraite. Avec ses 480 collaborateurs, 276 bénévoles, et un réseau de 58 agences, La France Mutualiste conseille et accompagne 220 000 adhérents dans leur stratégie d'épargne.

En 2023, La France Mutualiste affiche un chiffre d'affaires de 468 millions d'euros et un taux de solvabilité de +250%, reflétant sa solidité financière et la confiance de ses adhérents.

Ses valeurs de solidarité, de transparence et de proximité guident son engagement. De plus, sa politique ambitieuse d'investissement responsable vise à concilier performance financière et impact positif sur la société et l'environnement.

Plus d'informations sur lafrancemutualiste.fr

La France Mutualiste, Tour Pacific, 11-13 cours Valmy, 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX, Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Contacts Presse : Marine Lathuilliere – m.lathuilliere@la-france-mutualiste.fr – 0665125608